Saintry SUR SEINE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Saintry-sur-Seine – Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry – Canton d'Epinay-sous-Sénart

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ DIRECTEUR DE LA CAISSE DES ÉCOLES DE LA COMMUNE DE SAINTRY SUR SEINE SÉANCE DU 25 MARS 2022

DATE DE CONVOCATION

Le 14/03/2022

DATE D'AFFICHAGE DE LA CONVOCATION

Le 15/03/2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE	:	16
PRÉSENTS	:	13
VOTANTS	:	15

N° DE LA DÉLIBÉRATION

2022-03-25 **N°5**

Conformément à l'article L.2121-25 du Code des Collectivités Territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le :

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq mars à 18 h 00, s'est réuni, salle des mariage de SAINTRY SUR SEINE, le Comité directeur de la Caisse des écoles, légalement convoqué, sous la présidence de Monsieur RAUSCHER Patrick, Président de la caisse des écoles.

Présents : Monsieur Patrick RAUSCHER, Monsieur Alain HERSCHKORN Madame Sylvie VIGNAS, Monsieur Stéphane DUBERGER, Monsieur Pascal VENTALON, Monsieur Thierry SOULIER, Madame Martine DELIERE, Madame THOUVENIN Laurence, Madame ALLIX-COINTÉ Béatrice, Madame Juliette SERCEAU, Monsieur Kevin LIOCHON, Madame Marie José ANTIGNAC, Mme HERSCHKORN Laetitia

Absent représentée : Madame Laurence GUILLOU, Madame Sabine CHAOUI

Absents non représentés : Madame Sophie SIOMKOS

Secrétaire de séance : Madame Sylvie VIGNAS

OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2022 DE LA CAISSE DES ECOLES

OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2022 DE LA CAISSE DES ECOLES

Sur proposition de Monsieur Le Vice-Président,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,

VU le débat d'orientation budgétaire de la Caisse des Ecoles en date du 17 Février 2022

VU ses délibérations en date du 25 Mars 2022 approuvant le Compte Administratif de l'exercice 2021 et adoptant l'affectation du résultat 2021 ;

Monsieur HERSCHKORN Alain ayant soumis à l'examen du Comité de la Caisse des Ecoles le projet de Budget Primitif 2022, appuyé des documents justifiant les prévisions portées,

Après examen et débats,

Le comité directeur de la caisse des écoles, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE de voter le Budget Primitif 2022 de la Caisse des écoles :

- par chapitre pour la section de fonctionnement sans vote formel sur chacun des chapitres ;
- par chapitre pour la section d'investissement sans vote formel sur chacun des chapitres ;

ADOPTE le Budget Primitif de la Caisse des écoles pour l'exercice 2022 comme il suit :

Fonctionnement

Dépenses : 19 740,00 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	**Compte**	**Libellé_compte**	**SERVICES**	**Proposé**
011 - Charges général	60622	Livres et prix de récompenses	RECOMPENSES	3 200,00 €
011 - Charges général	60623	Alimentation	ALIMENTATION	4 550,00 €
011 - Charges général	6065	Livres et prix de récompenses	BCD	1 600,00 €
011 - Charges général	6068	Autres matières et fournitures	PETIT EQUIPEMEN	200,00 €
011 - Charges général	6135	Locations mobilières	LOC MOB	500,00 €
011 - Charges général	6228	Divers	PROJETS	3 000,00 €
011 - Charges général	623	Frais de bals, tombolas et fêtes	ANIMATIONS	3 700,00 €
011 - Charges général	624	Transports de biens et transports collectifs	TRANSPORT	2 500,00 €
067-charges	6718	autres charges exceptionnelles	REGULARISATION	50,00 €
042 - ODT	6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et co	IMMO	440,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				**19 740,00 €**

Recettes : 19 740,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Compte	Libellé_compte	SERVICES	Proposé
002 - Résultat de fonctio	002	Résultat de fonctionnement reporté excédent	REPORT N-1	9 323,44 €
70 - Produits des service	7085	Cotisations et souscriptions	DONS	340,00 €
70 - Produits des service	70888	Autres produits d'activités annexes	RE MANIF	5 076,56 €
74 - Dotations, subventi	7474	Communes	SUB VILLE	5 000,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT				19 740,00 €

Investissement

Dépenses : 743,21 €

DEPENSES D INVESTISSEMENT				
Chapitre	Compte	Libellé_compte	SERVICES	Proposé
22 - Immo corporelles	2188	Autres immobilisations corporelles	IMMO	743,21 €
TOTAL DEPENSE INVESTISSEMENT				743,21 €

Recettes : 743,21 €

RECETTES D INVESTISSEMENT				
Chapitre	Compte	Libellé_compte	SERVICES	Proposé
001 - Solde d'exécution d	001	Solde d'exécution de la section d'in	REPORT N-1	303,21 €
040 - Opérations d'ordre d	28188	Autres immobilisations corporelles	IMMO	440,00 €
TOTAL RECETTE D INVESTISSEMENT				743,21 €

PRECISE que les reports de la section de fonctionnement et de la section d'investissement sont intégrés au budget 2022.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an dits. Pour extrait certifié conforme et exécutoire, du fait de sa publication et sa transmission en Préfecture

A Saintry-sur-Seine, le 25 mars 2022

Le Président de la Caisse des Ecoles

Patrick RAUSCHER